

DEMANDE DE CONGE POUR EFFECTUER UN STAGE PENDANT LE TEMPS D'ECOLE

En règle générale, les stages préprofessionnels seront organisés pendant les vacances. Si une telle possibilité n'existe pas, le directeur accordera le congé nécessaire : au maximum 2 stages de 3 jours pendant l'année scolaire. **Les demandes seront présentées 7 jours à l'avance.**

ELEVE	
NOM :	Prénom :
Classe :	Date(s) du stage (3 jours au maximum) du au
Nom de l'entreprise et nom du responsable de stage :	Signature de l'élève :
	Date :

PARENTS				
Le stage a-t-il été recommandé par un office d'orientation professionnelle ? ρ Non ρ oui				
Si oui, par quel office ?				
Notre enfant a déjà effectué les stages suivants :				
Entreprise	du	au	pendant les vacances	pendant la période scolaire
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pendant son stage, notre enfant a :				
	dans le cadre de l'entreprise	dans le cadre de l'école	sur le plan privé	
une assurance-accidents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
une assurance responsabilité civile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Nous sommes d'accord que notre enfant effectue le stage précité				
Date :		Signature des parents :		
MAITRE/SSE DE CLASSE (préavis)				
Date :		Signature :		

DECISION DU DIRECTEUR DE L'ECOLE / DE LA COMMISSION SCOLAIRE	
<input type="checkbox"/> Le stage est accordé	Remarque:
<input type="checkbox"/> Le stage n'est pas accordé	Motif du refus:
Date :	Signature :

ATTESTATION DE STAGE EFFECTUE PENDANT LE TEMPS D'ECOLE

Timbre de l'entreprise :

Stage effectué dans la profession de :

.....

Stagiaire

Nom :

Prénom :

Classe :

Signature du responsable de stage :

Le stage a eu lieu du au

Remarques :